

# Permanence d'Accès aux Soins de Santé



## PASS du CHPC Rapport d'activité 2021

# SOMMAIRE

<b>Présentation générale.....</b>	<b>3</b>
Le Centre Hospitalier Public du Cotentin.....	4
La PASS du CHPC.....	5
Mode d'organisation de la PASS.....	6
Localisation de la PASS.....	6
L'équipe de la PASS.....	8
<b>Organisation des soins.....</b>	<b>9</b>
Repérage et prise en charge des patients.....	10
<b>Partenariat et travail en réseau.....</b>	<b>12</b>
Travail en réseau.....	13
<b>Public accueilli en 2021.....</b>	<b>16</b>
File active.....	17
Couverture sociale de base.....	17
Couverture complémentaire.....	17
Ressource.....	18
Domicile.....	18
Situation familiale.....	18
<b>Indicateurs synthétiques de prise en charge et de suivi.....</b>	<b>19</b>
Les consultations médicales.....	20
Les consultations infirmières.....	21
Les interventions sociales.....	22
Les activités administratives.....	23
<b>Bilan et perspectives.....</b>	<b>24</b>
Les objectifs 2021.....	25
Le bilan 2021.....	25
Les perspectives 2022.....	31
<b>Conclusion.....</b>	<b>27</b>



# PRESENTATION GENERALE

## LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Etablissement public de santé intercommunal né de la fusion, en 2006, du centre hospitalier Louis Pasteur de Cherbourg et du centre hospitalier de Valognes.

### Adresse / coordonnées :

Site de Cherbourg :            rue du Val de Saire, 50100 CHERBOURG

02 33 20 70 00 / 02 33 20 75 18

Site de Valognes :            1 avenue du 8 Mai 1945, 50700 VALOGNES

02 33 95 70 00 / 02 33 95 70 07

### Le CHPC se compose de six sites :

Cherbourg-Octeville :

- [L'hôpital Pasteur](#) en centre-ville, regroupant services de médecine, MCO, urgences et la quasi-totalité des services médico-techniques,
- [L'IFSI](#), rattaché à l'établissement et dans le même périmètre que l'hôpital,
- [L'EHPAD « Le Gros Hêtre »](#) à Octeville,
- [La blanchisserie](#) inter hospitalière, rue kœning à Cherbourg,

Valognes :

- [L'hôpital Simone Weil](#), regroupant des services de médecine polyvalente et de SSR, des consultations de spécialité et un plateau technique, un Centre de Soins Non Programmés. L'hôpital est également doté de services techniques et logistiques,
- [L'EHPAD « Le Pays Valognais »](#) dans le périmètre de l'hôpital

Le Centre Hospitalier Public du Cotentin est composé de :

- **5 pôles :**

- Pôle I : Médecine intensive
- Pôle F : Femme-enfant
- Pôle M : Spécialités médicales SSR gériatrique
- Pôle C : Médico-chirurgical
- Pôle P : Prestataires

- **8 directions :**

- Direction générale,
- Direction de la coordination générale des soins,
- Direction logistique,
- Direction des affaires financières et du système d'information,
- Direction des ressources humaines,
- Direction de la qualité
- Direction des affaires médicales,
- Direction hôpital de Valognes.

## LA PASS DU CHPC

Afin de répondre aux difficultés d'accès à la santé des personnes en situation de précarité, la loi de lutte contre les exclusions du 31 juillet 1998, a prévu :

- L'élaboration des premiers Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)
- La mise en place de dispositifs spécifiques favorisant l'accès à la santé des plus démunis, dont les PASS

La circulaire n° 736 du 17 décembre 1998 les définit ainsi : « *Les PASS constituent des cellules de prise en charge médico-sociale qui doivent faciliter l'accès des personnes en situation de précarité, non seulement au système hospitalier, mais aussi au réseau institutionnel ou associatif de santé, d'accueil et d'accompagnement social en poursuivant un objectif global de réinsertion du patient dans le dispositif de droit commun relatif aux soins et à la santé* ».

La lutte contre l'exclusion sociale a été à nouveau inscrite dans les missions de la loi du 21 juillet 2009 dite loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire ». La circulaire du 18 juin 2013, relative à l'organisation et au fonctionnement des PASS, a réaffirmé la volonté nationale de valoriser et d'optimiser le fonctionnement des PASS, dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale.

En Normandie, le P.R.A.P.S. (Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies) 2018–2022 rappelle le rôle des P.A.S.S. comme « passerelles » pour « l'accès aux droits et au système de santé pour tous ».

Rattachée à la Direction de la coordination générale des soins et, plus spécifiquement au pôle Spécialités médicales, la PASS du CHPC est quotidiennement en contact avec d'autres structures médico-sociales, des associations partenaires et la médecine de ville. Elle a pour missions :

- De faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins des publics en situation de précarité
  - o Repérer les obstacles à l'accès aux soins des personnes démunies.
  - o Assurer une coordination de la prise en charge médico-sociale.
  - o Garantir l'accès aux médicaments tout au long du traitement (à l'hôpital ou à la sortie).
  - o En fonction des besoins : mettre en œuvre des actions d'information, de prévention et d'éducation à la santé.
- D'assurer la continuité des soins dans le cadre d'une prise en charge globale de santé
  - o Identifier et développer les relations avec les partenaires extérieurs du secteur social et médico-social intervenant en matière de lutte contre l'exclusion
  - o Assurer l'orientation et l'accompagnement des publics en situation de précarité et la mise en place de relais vers les structures aptes à ménager la prise en charge globale de la santé, en interne et en externe.
- De s'inscrire dans une démarche partenariale pour une coordination du social et du sanitaire.
- De réaliser la coordination médico-sociale en concertation avec le référent social de la PASS.

## Mode d'organisation de la PASS

La PASS du CHPC est un dispositif transversal. L'équipe pluridisciplinaire qui la compose travaille conjointement pour permettre un meilleur accès aux soins des patients.

Elle offre l'accès à des permanences, tant à l'intérieur de l'hôpital avec un accès direct au plateau technique, qu'à l'extérieur de l'hôpital avec orientation rapide possible.

La PASS fonctionne toute l'année, selon le planning suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Staff AS SAU et coordination IDE et AS	Temps administratif, partenarial et rdv - Assistante sociale	9h30 à 12h30 Permanence Médecin-IDE-AS au CHPC	10h30 à 12h30 Permanence Médecin-IDE PASS-AS-IDE EMPP en Centre-ville	Temps administratif, partenarial et rdv - Assistante sociale et IDE
13h00 à 16h00 Permanence IDE-AS au CHPC		Temps de coordination AS et 1/2 IDE	13h00 à 16h00 Permanence Médecin-IDE-AS en Centre-ville	

L'agent administratif intervient au quotidien, en concertation avec l'assistante sociale en particulier.

## Localisation de la PASS

La PASS du CHPC exerce ses activités sur deux lieux fixes distincts et a initié en 2020 la démarche de « l'aller vers »

### - PASS Interne :

La PASS Interne accueille les patients dans les locaux même du Centre Hospitalier Public du Cotentin – au Rez-du-jardin, rue Vintras.

Pour la PASS interne, les permanences d'accueil du public ont lieu :

- Lundi de 13h à 16h : binôme assistante sociale et infirmière.
- Mercredi de 9h30 à 12h30 : trinôme médecin, assistante sociale et infirmière.
- Une ligne téléphonique dédiée à la PASS est opérationnelle : 02.33.20.75.78 – Poste 37578.

### - PASS Externe – PASSerelle

Pour rendre le service plus accessible aux personnes les plus éloignées du soin, depuis 2012, nous avons mis en place une **Permanence externalisée**, parking Gambetta - CHERBOURG EN COTENTIN.

Pour ce point d'accueil, la permanence a lieu :

- Le jeudi de 9h30 à 13h00 : médecin et infirmière de la PASS, Assistante sociale et IDE EMPP en partenariat avec la Fondation Bon Sauveur.
- Le jeudi de 13h30 à 15h30 : médecin, infirmière, assistante sociale

- *Dans le cadre du développement de « l'Aller-Vers »*

- Organisation des temps de rencontre avec les partenaires des territoires cibles pour présentation de la démarche de « l'aller-vers »
- Interventions exceptionnelles sur le camp de migrants de Cherbourg
- Interventions sur les aires d'accueil de gens du voyage en partenariat avec les intervenantes de SoliHA dans le cadre de l'information Vaccination anti COVID
- Interventions à thème au sein de l'accueil de jour en partenariat avec l'EMPP ayant pour objectif de toucher un public plus large

## L'équipe concourant à l'activité de la PASS

Désignation	Nom/Prénom	ETP	Financement PASS	Mise à disposition, bénévolat ou partenariat
<b>Personnel médical</b>	Emeline DUROY, médecin coordonnateur	0,2	MIG PASS	
	Frédéric BASTIAN, médecin	Bénévoles		Bénévolat
	Nathalie CLAVIER, médecin			
	Jean-Louis GORIAUX, médecin psychiatre			
	Véronique GRUDET, médecin			
	Dorothée LECALLIER, médecin			
	Philippe MICHAUD, médecin			
	Claudine MORIN, médecin			
	François ROUSSEAU, médecin			
	Anne WUCHER, médecin, référente de l'équipe des bénévoles			
<b>Personnel paramédical</b>	Maud FLEURY, IDE	0,75	MIG PASS	
	P. GUILLERM, IDE Psychiatrique	EMPP		Partenariat avec la FBS
<b>Personnel social et médico-social</b>	Delphine DELAMARE, assistante sociale	1,30	MIG PASS	
	Marie LEFRANCOIS, secrétaire médico-sociale	0,5	MIG PASS	
	Serge APELE Cadre socio-éducatif	0,1	MIG PASS	



# ORGANISATION DES SOINS

## REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

Le repérage des patients PASS reste multiple.

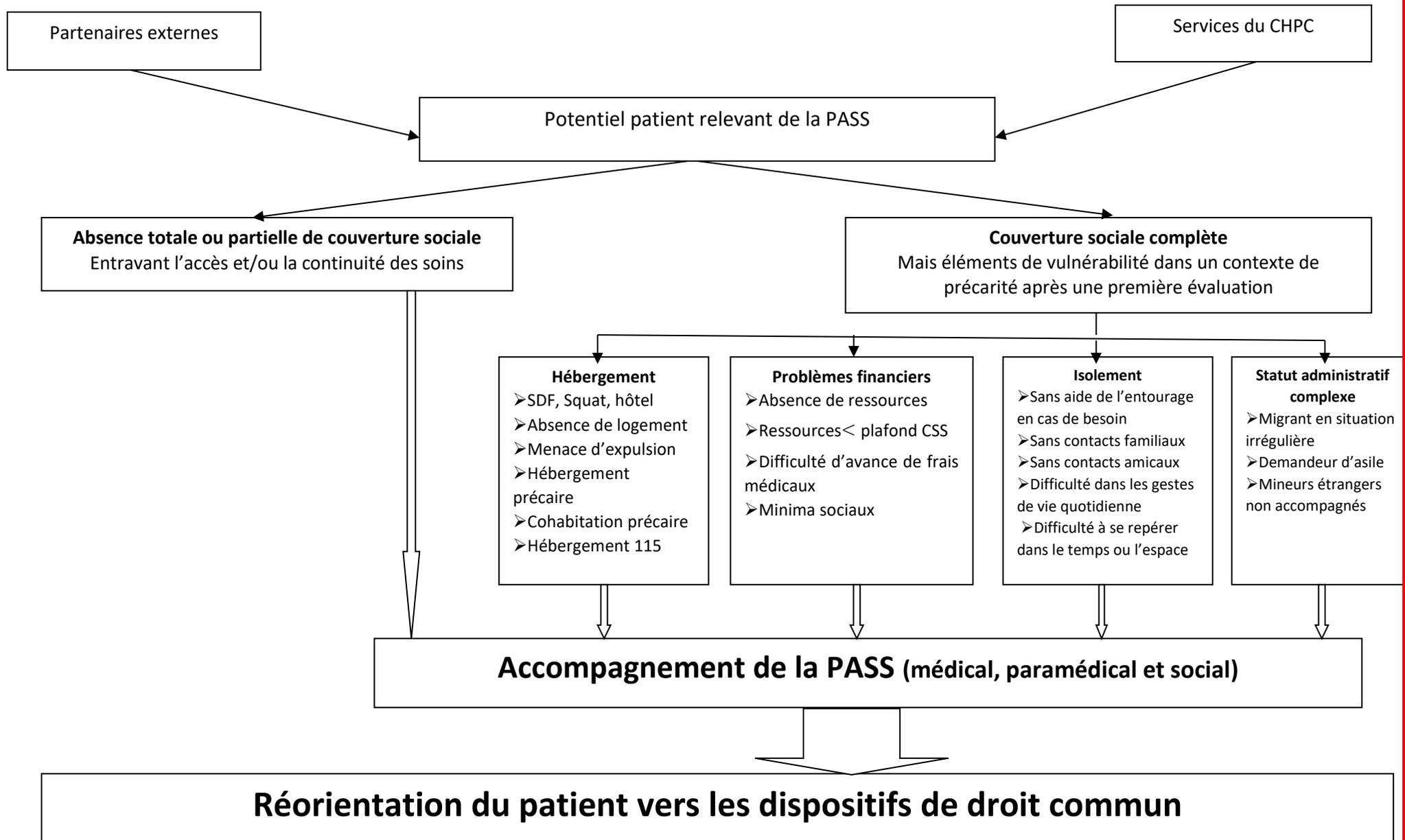
Depuis la campagne de communication au sein de l'établissement, un pourcentage non négligeable du personnel hospitalier (et pas seulement le personnel médico-social) est plus sensibilisé et repère facilement les patients en situation de précarité et l'oriente vers la PASS et/ou le service social ;

- Par le Service d'Accueil des Urgences
- Par les services internes
- Par les partenaires institutionnels et associatifs du territoire

Les professionnels intervenants à la PASS (professionnels salariés comme bénévoles), ont mené depuis plusieurs années une réflexion sur les notions d'urgence et de besoins des publics ciblés par la PASS. Toutes ces réflexions convergent sur le fait que la PASS n'est pas réservée seulement aux SDF, aux personnes sans couverture sociale, mais à toute personne en situation de précarité définie plus largement autour d'une « absence de lien » ou comme toute personne « démunie face à la santé ».

Pour lutter contre cette précarité de l'accès aux soins, différents partenaires ainsi que les intervenants de la PASS sont mobilisés :

- Des signalements sont adressés via le bureau du mouvement, les consultations externes et les services de médecine du CHPC et par les professionnels du territoire en charge de la veille sociale au service social qui fait le lien avec la PASS.
- Prise en charge du patient : procédure « parcours patient PASS interne » avec délivrance de traitements médicamenteux.
- Le patient bénéficie de l'accès aux plateaux techniques, laboratoire, imagerie médicale et des spécialités médicales du CHPC (dentiste, ophtalmologue...)
- Mise en œuvre du dossier patient dématérialisé permettant un accès aux intervenants des permanences PASS internes et externes
- Accompagnements physiques des patients aux rendez-vous assurés par les professionnels de la PASS, le secrétariat du service social ou des partenaires extérieurs.
- Outil de suivi des rendez-vous programmés.
- Poursuite de la coopération avec les équipes des urgences, de la gynécologie, de la pédiatrie et la médecine interne et infectieuse du CHPC pour assurer la continuité des soins.
- Poursuite de la collaboration avec le conseil départemental dans le cadre de la PMI pour l'accompagnement des familles avec enfants et des suivis de grossesse.





# PARTENARIAT ET TRAVAIL EN RESEAU

## TRAVAIL EN RESEAU

### Des dispositions prises avec les partenaires pour assurer la continuité des soins et promotion du travail en réseau

Dans le cadre du processus de continuité de soins et de prise en charge des patients s'adressant à la PASS, des dispositions ont été mises en place avec les partenaires du territoire à travers :

- **Un Comité de pilotage** : 16 décembre 2021

Le comité de pilotage de la PASS se tient 1 fois par an dans les locaux du CHPC.

Il est constitué :

- De l'Agence Régionale de Santé
- Des directions du CHPC ou représentants (direction générale, direction des soins infirmiers, direction des ressources humaines)
- Du chef et cadre du pôle M du CHPC
- De la ville de Cherbourg en Cotentin
- De l'Atelier Santé Ville
- De la CPAM
- D'un représentant des médecins bénévoles de la PASS Externe
- De l'équipe de la PASS interne
- Des partenaires de secteur : IRSA, PTA, Conscience Humanitaire,...

Pour l'année 2020 et, compte tenu de la crise sanitaire de la Covid19, le COPIL s'est tardivement le 16 décembre 2021. Cela a été l'occasion d'échanger sur le travail mené en 2021 également.

- **Un Comité technique**

Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques de la PASS, un comité technique est institué. Ce comité technique est composé de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la PASS et se tient au besoin.

En 2021, il a eu lieu deux comités techniques:

- 11/03/21 : En équipe restreinte
- 15/09/21 : En incluant l'équipe de direction

- **Des Conventionnements, le développement partenarial, participation aux instances locales, coordination régionale**

- Poursuite d'une réunion mensuelle : PASS – Accueil de jour – EMPP – Conscience Humanitaire pour faciliter la coordination des acteurs du territoire. Cette réunion s'est étendue
- Le 12/01/21 : Participation à l'atelier « Discrimination et Santé mentale » de l'atelier Santé-Ville
- Le 11/02/21 : Participation à un échange avec le CMS de Valognes
- Le 23/02/21 : Rencontre de l'élue aux affaires sociales de St Sauveur le Vicomte
- Le 23/03/21 : Rencontre des partenaires de St Sauveur le Vicomte
- Le 26/03/21 : Participation à la journée « Psychotrauma et étrangers malades »
- Le 06/05/21 : Participation à un échange informatif avec la CRIP50
- Le 19/05/21 : Participation visio coordination normande des PASS(Carnet de suivi médicosocial)
- Le 07/07/21: Participation au Comité de Pilotage CAU Coallia
- Le 09/07/21 : Rencontre du secours populaire dans le cadre de « l'aller-vers »
- Le 14/09/21 : Rencontre des élus du territoire environnant St Sauveur le Vicomte
- Le 06/10/21 : Intervention auprès de l'IFAS au sujet des situations de précarité dans le cadre de la formation des futurs aides soignants
- Le 12/10/21 : Rencontre PASS – IRSA Manche
- Le 17/11/21 : Rencontre de la PTA
- Le 14/12/21 : Intervention auprès de l'IFSI, présentation de la PASS et du Service social hospitalier
- Mai à Juillet 2021 : Campagne Pyramig
- Participation à plusieurs échanges de pratique PASS organisés par la coordination régionale
- Mise en place d'ateliers IDE PASS/EMPP à l'accueil de jour de l'ADSEAM, pour la sensibilisation des publics qui ne viennent pas vers la PASS.

Au début de l'année 2021, des travaux d'aménagement ont été effectués dans les locaux mis à disposition par la mairie de Cherbourg-en-Cotentin. Ces travaux permettent un meilleur accès et une meilleure prise en charge des personnes avec des locaux dédiés à chaque intervenant.

En parallèle de ces rencontres un travail de poursuite de la distribution de la plaquette PASS a mobilisé l'équipe pour rencontrer les services du CHPC et les partenaires du territoire.

La participation mensuelle de l'équipe à la réunion partenariale proposée par l'Adseam. Elle réunit les mêmes partenaires que ceux qui participaient au staff mensuel qui a été suspendu en 2020 pour cause de crise sanitaire. Elle est un lieu d'échange sur des situations de personnes rencontrées par les différentes structures. Cette réunion permet une meilleure coordination des accompagnements et une veille des personnes les plus précaires.

Un point bimensuel a également été mis en place avec l'association Itinérance pour faire le point sur les situations de personnes que nous rencontrons conjointement.

Un staff mensuel avec le bureau du mouvement permet de mettre à plat les situations administratives complexes et d'organiser au mieux la prise en charge financière.

Un staff PMI en lien avec le service maternité, gynécologie et les sages-femmes de PMI des 3 secteurs d'intervention a lieu tous les deux mois. La participation de la PASS permet de faire le lien autour de la prise en charge des femmes enceintes nouvellement arrivées sur le territoire notamment.

Une rencontre a pu être organisée avec la PASS de Saint-Lô. Une prochaine rencontre reste prévue avec la PASS d'Avranches.

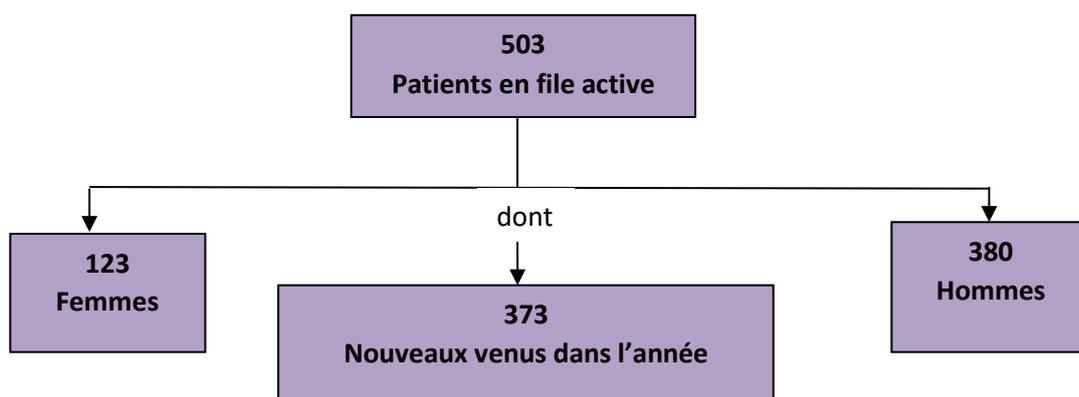
La poursuite des séances de Gestion de l'Analyse des Pratiques Professionnelles permet au binôme IDE ASS d'avoir des temps de prise de recul sur des situations parfois complexes et de questionner leurs pratiques pour proposer un service toujours plus adapté.

Avec la perspective d'ouverture d'une PASS dentaire en 2022, des rencontres régulières ont eu lieu avec la direction et le service odontologie du CHPC.



# PUBLIC ACCUEILLI EN 2021

## FILE ACTIVE EN 2021



### - Age

	0 à 6 ans	7 à 17 ans	18 à 25 ans	26 à 64 ans	65 et +	Total
Total	6	54	128	300	15	503

### - Lieu de naissance

○ France + DOM

91

○ Europe + Etrangers hors EU

407

## Couverture sociale de base

	Nombre
Droit commun	52
Aucune couverture	240
PUMA	141
AME	50
Carte EU	6
Visa	14

## Couverture complémentaire

	Nombre
Aucune	258
AME	50
CSS	168
CSS payante	12
Mutuelle	13
ALD	2
Autre	0

## Ressources

	Nombre
Salaire	16
Retraite	9
RSA	26
ASS	0
AAH	14
Chômage	3
Pension d'invalidité	1
ADA	43
Autres	13
Sans ressources	151

## Domicile

	Nombre
Fixe / stable	266
Mobile / Caravane	2
Famille / Amis	40
Foyer	32
Hôtel, urgence, 115	48
Sans hébergement, rue	72
Bidonville, squat	22
Autre	1

## Situation familiale

	Nombre
Célibataire	367
Nombre d'enfants à charge	44
En couple	101
Nombre d'enfants à charge	124
Mineur	35
Dont Mineur isolé	16

Poursuite de l'augmentation de la file active, malgré la pandémie et les périodes de confinement.

Stabilisation du profil des personnes accompagnées par la PASS

- Toujours une majorité d'hommes (+66 par rapport à 2019)
- Une stabilisation des 18/25ans
- Une augmentation des + de 65ans (+7 par rapport à 2019)
- En 2020, sous la pandémie, une augmentation des patients nés en France et en Afrique de l'Ouest
- Une augmentation continue des patients originaires du proche et moyen Orient

En résumé, une file active stable depuis 2019, avec une moyenne de 300 patients par an.



# INDICATEURS SYNTHETIQUES DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI

## LES CONSULTATIONS MEDICALES.

La présence d'un médecin à la PASS est primordiale. Sa présence contribue au recours aux soins de médecine générale. La prise en charge proposée par le médecin de la PASS est temporaire. L'objectif final étant une réorientation vers le droit commun.

Une proportion de patients n'a plus de droits ouverts. Ils sont donc pris en charge par la PASS le temps nécessaire de réouverture de droit. Cependant la prise en charge peut être plus longue, soit parce que la pathologie est multidimensionnelle et nécessite une bonne coordination avec les différents acteurs, soit par difficulté pour trouver un médecin.

	2020	2021
• Nombre de patients file active	311	350
• Nombre de nouveaux patients	286	259
• Nombre 1 <sup>ère</sup> consultation médicale adulte	288	309
• Nombre 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> Consultation adulte	362	325
• Nombre 5 <sup>e</sup> consultation adulte	228	191
• <i>Total consultations médicales adulte</i>	878	825
• Nombre 1 <sup>ère</sup> consultations médicales pédiatriques	20	30
• Nombre 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> consultations pédiatriques	3	4
• Nombre 5 <sup>e</sup> consultations pédiatriques	0	0
• <i>Total consultations médicales pédiatriques</i>	23	34
• <b>Total consultations médicales pour 2020</b>	<b>901</b>	<b>859</b>

86 F

264 H

Malgré une file active assez stable, le nombre de consultation a fortement augmenté (+123), particulièrement pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> consultations.

Le manque de médecins généralistes pouvant devenir le médecin traitant d'un certain nombre de patients PASS, est un frein à la fluidité du parcours médical.

Les patients pris en charge sont majoritairement arrivés à la PASS par initiative personnelle (43%). 25% des patients sont orientés par les partenaires associatifs pour une consultation médicale,

**68% des patients reçus à la PASS viennent pour des demandes de consultation médicale.**

## LES CONSULTATIONS INFIRMIERES.

	2020		2021
• Nombre de patients file active	371	85 F 297 H	382
• Nombre de nouveaux patients	314		288
• Nombre de 1 <sup>ère</sup> consultation	377		381
• Nombre de consultations de suivi	954		939
• <b>Total consultations infirmières</b>	<b>1331</b>		<b>1320</b>
• <b>Nombre actes infirmiers</b>	<b>630</b>		<b>??</b>

*L'activité ne cesse de croître: les principales actions portent sur l'écoute, la relation d'aide, la prise de rdv médicaux et l'accompagnement ainsi que la liaison faite avec les partenaires*

*Le 1er contact, l'approche sont essentiels pour permettre au patient de se sentir écouté, compris et non jugé. Le temps est un facteur déterminant pour mettre en place une relation de confiance permettant au patient d'aller jusqu'au bout de son parcours de soin.*

*La 1<sup>ère</sup> consultation permet de préparer la consultation médicale : l'infirmière repère avec le patient l'ensemble de ses problématiques somatiques pour mieux cibler la consultation avec le médecin mais aussi psychologiques afin d'anticiper la prise en charge conjointe avec l'EMPP.*

*Le parcours des migrants dans les demandes d'asile est de plus en plus complexe et l'IDE reçoit de plus en plus de patients découragés qui demandent une écoute attentive et bienveillante.*

*De plus, l'infirmière assure le lien avec les médecins de spécialités du CHPC afin de permettre aux patients d'accéder aux mêmes soins que les personnes de droit commun.*

*La prise de rendez-vous et l'accompagnement aux examens permettent aux patients d'être rassurés devant un interlocuteur médical inconnu, il s'agit toujours de maintenir la confiance pour éviter la rupture de soins.*

*Le besoin croissant nous demande toujours plus d'investissement, et d'adaptation vis-à-vis des patients de la PASS.*

*A noter que l'équipe IDE a été renforcée sur le temps du premier confinement pour adapter au mieux l'accueil de nos patients. Ce renfort se poursuit de temps à autre et il deviendrait presque indispensable au vue de la charge de travail croissante.*

*Nous pouvons parfois nous trouver en difficulté avec des pathologies de la dépendance ou encore psychiatriques qui sont très fréquentes parmi la population précaire.*

## LES INTERVENTIONS SOCIALES.

Le temps consacré à chaque patient par l'assistante sociale est très difficilement mesurable car varie en fonction des besoins du patient (autonomie, maîtrise de la langue...)

- Nombre de patients en file active
- Nombre de nouveaux patients
- Nombre d'entretiens de PEC

	2020		2021
		85 F	
	267		320
		235 H	
	231		231
	761		1020

*En 2021, on note un maintien de la progression de la charge de travail et du nombre de patients rencontrés par l'Assistante Sociale. La complexification des démarches et la montée en charge du poste restent de mise. La question du développement du travail en réseau reste une préoccupation du quotidien pour faciliter les démarches et l'accompagnement vers le droit commun.*

*L'intervention dans l'équipe pluridisciplinaire est support à cet accompagnement.*

*L'implication de l'assistante sociale dans diverses instances, tant au niveau de l'hôpital qu'à l'extérieur favorise l'ouverture de la PASS.*

*L'intervention conjointe de l'agent administratif et de l'assistante sociale permet la mise en place d'actions visant la réduction des coûts tant pour les patients que pour l'hôpital. Les outils mis en place entre 2019 et 2020 ont grandement facilité ce travail. Ils doivent en permanence évoluer pour s'adapter aux évolutions administratives.*

## ACTIVITES ADMINISTRATIVES.

L'adjoint administratif (0.50 ETP) effectue les tâches les plus courantes,

- Elaboration et envoi en collaboration avec l'assistante sociale des dossiers de prise en charge – sécurité sociale, OFFI, et autres administrations.
- Quelques accompagnements physiques (rendez-vous internes au CHPC, pharmacie).

Un travail est engagé avec le bureau du mouvement afin de mieux repérer, traiter ou rattraper des situations de patients venus au CHPC sans droits de base à la CPAM. Pour cela un tableau est mis en commun et complété par les deux services. Une rencontre mensuelle a maintenant lieu afin de faire le point sur ces dossiers parfois complexes.

Ce travail nécessite une grande adaptabilité puisque les démarches à exécuter, notamment dans le cadre des demandes d'asile, changent perpétuellement.

Il est difficile de quantifier les tâches administratives mais l'activité a augmenté fortement en 2021, les sollicitations sont de plus en plus nombreuses de par les usagers et les collaborateurs de la PASS.

Les missions de l'adjoint administratif devraient être beaucoup plus larges et le travail pluridisciplinaire devrait être activé dès que l'agent pourra être physiquement à la PASS.

L'éloignement de son bureau (service social) rend les démarches et le travail en équipe très complexes.



## **BILAN ET PERSPECTIVES**

## LES OBJECTIFS 2021

### - Rappel des objectifs fixés par l'ARS pour 2021

La dotation 2021 identique à la dotation 2020 avait les mêmes objectifs :

- Stabiliser et renforcer le partenariat sur le repérage des personnes isolées et en état de santé dégradé sur le territoire du Cotentin en concertation avec les autres dispositifs de coordination
- Développer la mission de la PASS sur le site de Valognes par la structuration d'un réseau local de professionnels

### - Rappel des objectifs fixés par le COFIL pour 2020 :

- Maintenir l'accompagnement des personnes en grande précarité et éloignées du soin de Cherbourg en Cotentin
- Poursuivre le processus d'élargissement de la PASS sur le secteur de Valognes
- Accroître la visibilité de la PASS par la mise à jour des outils de communication
- Maintenir le réseau et le travail partenarial (Staff partenaire, travail concerté avec l'EMPP, orientation centre de vaccination, ...)

## LE BILAN 2021

On observe en 2021 :

- Une patientèle plutôt jeune
- Majoritairement originaire du proche et moyen Orient
- Un cumul de pathologies aiguës chez certains patients
- Une légère augmentation du nombre de MNA (+3)
- Des difficultés d'interprétation

Le manque de médecins traitants sur le territoire conduit les médecins de la PASS de se substituer à ce manque, notamment pour des renouvellements d'ordonnance ou des mises à jour de dossier type MDA ou autres.

Les travaux réalisés à la PASS externe ont amélioré les conditions d'accueil des patients:

- Bureau individuel pour l'ASS et l'IDE
- Mise en place d'une douche pour les patients

## LES PERSPECTIVES 2022

Pour l'année 2022, la PASS du CHPC reste mobilisée sur ses missions premières. Elle poursuit son investissement auprès des plus précaires, éloignés du soin. Cet investissement se fait au quotidien par le développement du réseau, les réponses aux sollicitations, l'information et l'échange, le tout avec un regard pluridisciplinaire.

L'ouverture de la PASS Dentaire est un outil qui vient compléter l'offre de soins des personnes en situation de grande précarité et ouvre une nouvelle porte d'accès.

La situation géopolitique européenne amène la PASS à s'adapter pour proposer un service au plus près de la réalité du public visé.



## **CONCLUSION**

L'équipe pluridisciplinaire de la PASS (interne et externe) maintient ses objectifs et ne cesse de s'adapter à la demande croissante et aux difficultés rencontrées notamment en ce qui concerne les procédures « sociales ».

« L'aller vers » est toujours en développement mais il reste encore des rencontres à effectuer afin d'atteindre les objectifs demandés.

En terme de prévention, le projet commun PASS EMPP s'est mise en place au sein de l'Accueil de jour de l'ADSEAM. Il permet d'entrer en relation thérapeutique avec les patients qui ne viennent pas encore vers nous.

La PASS poursuit ses missions et le nombre croissant de personnes reçues souligne le besoin du public cible.







## Périmètre du financement

Le montant de la dotation correspond pour l'essentiel aux surcoûts associés aux moyens dédiés en ressources humaines (l'équipe est a minima composée d'un ETP d'infirmière et un ETP d'assistant social) auquel s'ajoutent les frais de structure de l'entité (pouvant être considérés comme représentant 15 à 25% des charges nettes totales

## Montant de la dotation

194 652 €

## Budget prévisionnel 2022

		Charges		Produits	
Dép. Pers		153 286 €	dont effet SECUR	194 652 €	Dotation
	PM 0,20 Etp	22 224 €	1889 €		Recette d'activité
	PNM 2,7 Etp	131 062 €	11 140 €		
Autres dép.		5 500 €			Autres recettes
Ch. Indirectes		52 929 €			
<b>Total Charges</b>		<b>211 714 €</b>		<b>194 652 €</b>	<b>Total Produits</b>
<b>Résultat</b>		<b>-17 062 €</b>			
<b>Observations</b>					
<b>Passage à 0,20 ETP de PM</b>					
Charges indirectes de 25% des charges nettes totales					